

Acquérir le bois d'ébène : les comptoirs de traite sur la Côte des Esclaves

Brigitte KOWALSKI
(École du Louvre)

Les comptoirs de traite établis sur les côtes africaines au cours du XV^e siècle par les Portugais avaient été rapidement convoités par les autres nations européennes qui tentaient d'établir des monopoles commerciaux au cours du XVII^e siècle. Ainsi les principales forteresses portugaises étaient passées alternativement, sous le contrôle des Français, des Anglais et des Hollandais. Ces derniers dominèrent rapidement tout le commerce africain de Gorée à El Mina, au Ghana. Le premier débarquement d'esclaves en Amérique en 1520, avait modifié la nature des échanges et les comptoirs de Gorée à El Mina constituaient les principaux pourvoyeurs d'esclaves jusqu'au XVII^e siècle. Effectivement, Apa, situé à l'est de Ouidah et au sud de Porto Novo, est cité par les Hollandais, avec Allada et Bini (Bénin), comme étant un centre d'approvisionnement de tissus de fabrication locale. Cependant, quelques années plus tard, en 1657, Apa, avec Allada et Popo, devenait un des meilleurs centres pour le commerce de l'esclave. Au cours du XVII^e siècle, la prédominance des Hollandais, des Français et des Anglais sur les comptoirs du Sénégal au Ghana et l'interdiction de Portugais de négocier dans ces comptoirs associés à la nécessité pour cette nation de développer leur colonie brésilienne, provoquèrent un déplacement des centres d'approvisionnement en esclaves. La Côte des Esclaves située au-delà d'El Mina, ainsi que les côtes du golfe de Guinée jusqu'à la Côte d'Angole, devint le principal fournisseur d'esclaves au cours du XVIII^e siècle. De trois millions d'esclaves partant des côtes du Sénégal durant le XVII^e siècle, le nombre d'esclaves exportés des comptoirs du Golfe de Guinée est estimé à sept millions au XVIII^e siècle¹. Ouidah gagnait sa réputation de grand port négrier du XVII^e

1. UNESCO, *La route de l'esclave*.
www.unesco.org/culture/dialogue/slave/image/Fpdf.PDF.

au XVIII^e siècle. Cependant l'émergence de nouveaux comptoirs périphériques à Ouidah semble avoir été consécutive à un événement majeur dans cette partie du continent africain. L'apparition du royaume de Danhomè bouleversa en effet les schémas politiques préétablis.

Le négoce européen et le comptoir de Ouidah

Ouidah s'était ouvert au commerce transatlantique en 1560 lorsque Kpaté et Zingbo² voyant un navire au large des côtes, allumèrent un feu et dressèrent un drapeau blanc sur la plage. Les marins, à cours de vivres après de long mois de navigation, lancèrent une chaloupe à la mer et vinrent s'approvisionner dans la ferme de Gléhoué, fondée en 1550 par Kpassé, et convinrent d'accords commerciaux avec les populations locales. Sous le contrôle du royaume de Savi, situé au nord de Ouidah, le comptoir gagnait sa renommée dans la traite négrière dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Les compagnies des Indes européennes tentaient d'obtenir le monopole de la traite dans les comptoirs africains. Dans ce cadre, en 1669, le chevalier d'Elbée avait rencontré le roi de Savi, pour le compte du roi de France et de la Compagnie des Indes, afin d'obtenir l'autorisation de construire un établissement à Ouidah. Comme le rapporte d'Elbée, les négociants européens étaient logés à la cour, où ils disposaient de loges le temps de la traite :

« Après notre retour à Offra, et avoir vu que la loge pour nos gens s'avancait ; car ce sont des Noirs proposés de la part du Prince qui les bâtissent à leur mode, ne voulant pas souffrir que les Étrangers la fassent eux-mêmes, dont le Roi nous dit une bonne raison lors que nous lui fîmes la demande de la bâtir en notre manière, et cela pour notre commodité : Vous voudriez, dit-il, bâtir une maison qui serait plus forte que les nôtres, puis vous y feriez mettre deux petites pièces de canon ; l'année prochaine vous voudriez l'agrandir et y mettre deux autres pièces de canon ; puis vous y bâtiriez un Fort que toutes les forces de mon état ne pourraient pas vous ôter des mains, comme les Hollandais ont fait à La Mine : de sorte que pour ne pas tomber dans ces inconvénients j'ai résolu que les Étrangers qui s'établiraient en mon Royaume, n'y auraient d'autres maisons que celles que je leur ferai bâtir et c'est une résolution dans laquelle je demeurerai ferme tant que je vivrai. Ce discours me parut

2. B. AGBO, *Histoire de Ouidah du XI^e au XX^e siècle*, Paris, Presses Universelles, 1959.

censé et partir d'un homme qui voulait sagement profiter de l'exemple de ses voisins³. »

De 1650 à 1700, trois comptoirs se partageaient la traite sur la Côte de l'Esclave : Ouidah, Jakin situé à l'est de Ouidah, et Ekpe (Apa) au sud de Porto Novo. De 1676 à 1700, 2700 esclaves avaient transité par les ports de Petit Popo (Aneho) et de Grand Popo, 85 000 par le port de Jakin et Ouidah totalisait à lui seul 133 400 esclaves selon les estimations établies sur l'activité de plus de 27 000 voyages rassemblée dans *The Transatlantic Slave Trade : A Database on CD-ROM*⁴. Cette position de premier plan, Ouidah allait la conserver jusqu'en 1775, même si ce comptoir fut concurrencé à partir de 1726, par les autres comptoirs situés à l'est de Ouidah. En 1730, le chevalier Des Marchais écrivait : « Elle (la Compagnie des Indes) n'a qu'un seul comptoir sur toute cette longue côte, et ce comptoir n'a d'autre commerce que celui des captifs⁵. » Ouidah était donc devenu le principal centre de traite négrière au début du XVIII^e siècle mais aucune nation européenne n'avait pu obtenir le monopole de la traite dans ce comptoir. A la fin du XVII^e siècle, les Européens avaient néanmoins obtenu la permission d'avoir des établissements dans le comptoir dans les conditions imposées par le roi qui tenait à garder le contrôle du commerce dans son royaume. En 1671, un premier établissement français fut construit à Ouidah, mais il s'agissait plus probablement d'un lieu de stockage que d'un fort. Ce premier établissement fut suivi de la construction d'un entrepôt anglais, le fort Williams décrit par Barbot en 1682 comme étant « un carré de cent yards de côtés avec quatre grands ouvrages de flanquement portant vingt et un canons et comptant une garnison de vingt Européens et de cent esclaves⁶ ». En 1704, le corsaire Jean Doublet, de la Compagnie de l'Assiente, obtint enfin l'autorisation de construire le fort français Saint Louis de Gregoy à Ouidah contre cinquante canons destinés à la protection du royaume contre les royaumes du nord. Couvrant une superficie de cent mètres sur quatre vingt, le fort fut bâti en quelques

3. D'ELBEE, *Journal du sieur d'Elbée aux Isles*, dans le Golfe de Guinée, Paris, 1671.

4. D. ELTIS, "The diaspora of Yoruba speakers, 1650, 1865", in- T. FALOLA, M. D. CHILDS, *The Yoruba Diaspora in the Atlantic World*, Indiana University Press, 2004, p. 24-25.

5. R. P. LABAT, *Voyage du chevalier De Marchais en Guinée, îles voisines et à la Cayenne fait en 1725, 1726 et 1727*, Tome 1, Paris, 1730, p. 144.

6. A. SINOÛ, *Le comptoir de Ouidah*, collection architectures traditionnelles/Parentèses-ORSTOM, 1988, p. 42.

semaines par une centaine d'esclaves selon les techniques de construction locales, en murs de terre et couvert de chaume. Doublet y installa le premier directeur, Gommat jusqu'alors logé à Savi, capitale du royaume. Le personnel de la compagnie comprenait un directeur, un contrôleur, un teneur de livres, un garde-magasin, un aumônier et un chirurgien. En 1727, la garnison était de dix soldats blancs, deux sergents, un tambour, deux canotiers et trente esclaves bambaras qui appartiennent à la compagnie⁷. En 1721, les Portugais construisaient le fort Sao Batista de Ajuda. Les Hollandais ne pouvant obtenir le monopole du commerce dans le royaume, abandonnèrent l'idée de construire un fort. Lors des opérations de traite, les négociants danois, hollandais et allemands trouvaient refuge dans le fort anglais ou comme de nombreux capitaines négriers de la côte, utilisaient les loges mises à disposition par le roi. Bosman, de la Compagnie des Indes Occidentales d'Amsterdam, rapporte alors que

«la loge que nous avons ici et que le roi a fait bâtir pour moi, est assez grande ; il y a trois magasins et sept chambres, une jolie cour par dedans et tout autour une galerie couverte⁸».

En 1706, le roi, afin de régler la traite dans le port de Ouidah, avait convoqué les directeurs de forts et les principaux agents et déclarait que le commerce était libre à Savi et à Ouidah sur terre et sur mer, des eaux territoriales à la vue de la rade. Pour éviter toute destruction de navires au large de Ouidah, un traité fut signé entre les différentes parties, le 6 septembre 1706, assurant ainsi la neutralité de la rade et instaurant un système d'amendes pour tout contrevenant. Huit esclaves masculins par quille de bateau endommagé devaient être versés au roi par le responsable d'attaques. Ainsi, l'organisation de la traite à Ouidah et l'absence de monopole d'une nation européenne dans celui-ci, contribuèrent à son essor et à sa renommée, comme le confirme le capitaine Snelgrave en 1727 :

«La rade où les vaisseaux mouillaient était un port franc pour toutes les nations de l'Europe, qui allaient dans ces quartiers là pour y faire le commerce des Nègres ; et le commerce y était si considérable, tant qu'il a

7. A. SINOÛ, *Le comptoir de Ouidah*, collection architectures traditionnelles/Parenthèses-ORSTOM, 1988, p. 40.

8. G. BOSMAN, *Voyage de Guinée contenant une description nouvelle et très exacte de cette côte...* chez Antoine Schouten, Autrecht, 1705.

été dans un état florissant, que l'on fait monter à plus de vingt mille le nombre d'esclaves que les Anglais, les Français, les Hollandais et les Portugais en transportaient tous les ans, soit de là même, ou de quelques autres endroits du voisinage. Comme c'était le principal quartier de la Guinée, et de toute la côte, pour le commerce des Nègres, la fréquente communication que les gens du pays ont eu avec les Blancs, les avaient tellement civilisés, qu'il y avait plaisir à négocier avec eux⁹ ».

De 1701 à 1725, le nombre d'esclaves embarqués à Ouidah était de 374 400. Cependant dans les vingt cinq années suivantes, leur nombre retomba à 177 900. Les craintes du roi de Savi qui négociait l'autorisation de construire un fortin dans le comptoir de Ouidah avec Jean Doublet contre des canons pour se protéger des royaumes du nord, étaient justifiées. En 1724, le royaume de Savi était dévasté par le royaume de Dahomey qui prenait contrôle du comptoir de Ouidah en 1727.

Le royaume de Dahomey et l'émergence de nouveaux comptoirs.

En effet, en 1724, Agadja, roi de Dahomey envahissait le royaume d'Allada, puis détruisait Savi, la capitale. En 1727, les guerriers de Dahomey investissaient Ouidah, puis le comptoir de Jakin en 1729. La mainmise dahoméenne sur le trafic du comptoir de Ouidah fut totale en 1743, avec l'implantation de Fons¹⁰, originaires du royaume de Dahomey. Fondé entre 1610 et 1625, suite à une crise de succession sur le trône d'Allada, le royaume de Dahomey, principal fournisseur en esclaves du comptoir, contrôlait désormais le commerce à Ouidah. Sans en modifier l'organisation, le nouveau roi exerçait une domination exclusive sur le comptoir et sur le commerce ce qui eut pour effet d'entraîner une chute de la fréquentation du comptoir par les négriers :

« Ce port est le premier pour la traite des Portugais, et meilleur que tous les autres, et c'est de là que sont toujours sortis les meilleurs esclaves et

9. W. SNELGRAVE, *A new account of some parts of Guinea, and slave trade*, James, John and Paul Knapton, London, 1734, p. 2-3.

10. *Les Voies de la Renaissance de Ouidah*, Almanach de Ouidah, Actes du pré-colloque « Origines » tenu à Ouidah du 23 ou 27 septembre 1985, Caen, Editions Kanta, 1985.

en plus grande abondance, mais depuis deux ans le commerce est en décadence en raison des mesures abusives du roi¹¹ ».

La prise de Ouidah avait effectivement déstabilisé l'économie de traite et les attaques lancées régulièrement par les troupes aboméennes sur les comptoirs périphériques, incitèrent les négriers à trouver d'autres lieux d'approvisionnement.

Un grand royaume dans le paysage politique du Golfe de Guinée n'entendait pas non plus se faire déposséder de ces débouchés sur la mer. En effet, Savi et ses comptoirs côtiers étaient tributaires du grand royaume d'Oyo, situé au sud-ouest de l'actuel Nigeria. En prenant Savi, Allada et Ouidah, le royaume de Dahomey lui-même tributaire du royaume d'Oyo, s'était accaparé les vassaux d'Oyo et son principal débouché sur l'océan et le commerce transatlantique. Les schémas politiques se trouvaient alors bouleversés dans ses rapports de vassalité. Afin de restaurer son autorité, le royaume d'Oyo réinstaura son contrôle sur Porto Novo jusqu'alors tributaire d'Allada, en intronisant De Hakpon en 1729. Usurpant l'autorité d'Oyo sur le comptoir de Ouidah, le Dahomey restait néanmoins tributaire d'Oyo qui, lançant des attaques sur le nouveau royaume, parvint à assoir sa suzeraineté.

Le commerce négrier à Ouidah s'en trouvait déstabilisé et incitait les négriers à se tourner vers d'autres sites. Les directeurs de forts se font souvent les témoins de cette mutation :

« Il y a beaucoup d'autres ports où on peut faire la traite. D'Ajuda (Ouidah), il y a huit lieues pour le port d'Apé (Apa), et de celui-ci deux lieux pour Porto Novo, qui est un des ports principaux pour le commerce, et de là il y a neuf lieues pour le port de Badagre (Badagri) ; et plus bas le port d'Onim (Lagos) ; et ainsi de suite¹² ».

Conséquence de la prise de Ouidah par les troupes dahoméennes, deux nouveaux comptoirs prenaient essor au sud de Porto Novo entre 1725 et 1750 : Apa (Epe) et Badagri. Apa, sur l'océan Atlantique, était connu depuis le XVII^e siècle et apparaissait comme le comptoir du royaume de Porto Novo, appelé alors Petit Ardres ou Offra, situé à dix kilomètres à l'intérieur des terres. Débouché de Porto Novo sur l'océan, Apa exportait 36 000 esclaves entre 1726 et 1750. Mais les

11. Cf. Pierre VERGER, *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os Santos du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1968, p. 211.

12. Cf. Pierre VERGER, *op. cit.*, Paris-La Haye, Mouton, 1968, p. 211.

tentatives de contrôle du commerce transatlantique par le royaume de Dahomey, et les attaques régulières sur le comptoir eurent pour effet de déplacer la traite plus encore à l'est. Dès 1730, le comptoir de Badagri apparut dans les comptes négriers suivis en 1750 par le comptoir de Porto Novo. Aussi entre 1750 et 1751, les rapports s'inversaient et le nombre d'esclaves embarqués à Apa chuta à 17 200 alors que Badagri en exportait 32 800 esclaves. Afin de conserver un accès sur la mer, le royaume d'Oyo avait favorisé l'émergence du nouveau comptoir de Badagri. La cité s'était développée dans la mouvance d'Apa¹³ et avait pris son indépendance avec Agbada, messenger royal d'Apa, qui donna son nom à la localité : Agbadarigi (nom yoruba).

Si Bosman fait mention d'une loge à Porto Novo en 1698¹⁴ ce n'est qu'après 1750 que Porto Novo apparaît comme un comptoir. Ce comptoir est cité en tant que tel en 1758 dans un rapport de Théodozio Rioz da Costa¹⁵ :

« Au 'novo porto' (port nouveau) récemment ouvert par Joao de Oliveyra, les esclaves se traitaient sur une base de douze à huit rouleaux de tabac, alors qu'il fallait aller jusqu'à seize et treize à Ajuda à la même époque. ...Joao de Oliveyra s'était établi à la Côte de Mina vingt sept ans auparavant (1733), défendant toujours les intérêts de la navigation portugaise. Il faisait ouvrir à ses frais au même continent deux ports de commerce, Porto Novo et Onim (Lagos), où les navires de Bahia et de Pernambouc pouvaient aller faire leur traite plus facilement ».

La position de Porto Novo sur la lagune était particulièrement intéressante pour le commerce et les échanges, et lui permettait d'écouler ses « marchandises » aussi bien sur Ouidah, que sur Apa, Badagri et Lagos. Fondé au cours du XVII^e siècle par Te Agbanlin, prince d'Allada, Porto Novo était probablement un des principaux fournisseurs des comptoirs côtiers dont Ouidah. Mentionné dans les récits de voyageurs du XVII^e siècle, Petit Ardres (Porto Novo) était

13. C. W. NEWBURY, *The western slave coast and its rulers*, Clarendon Press, Londres, 1961.

14. « Notre compagnie y a eu plusieurs années de suite une loge et un marchand et y a fait un négoce fort considérable. Mais depuis qu'on a eu tué notre marchand, et que ceux de Popo ont eu ravagé ce pays, nous n'y sommes plus revenu » in- G. BOSMAN, *Voyage de Guinée contenant une description nouvelle et très exacte de cette côte...*, chès Antoine Schouten, Autrecht, 1705.

15. *Ibid*, p. 209.

tributaire de Grand Ardres (Allada) qui contrôlait alors le comptoir de Ouidah. Lors de la prise de Ouidah par Dahomey, Oyo avait intronisé Dé Hakpon, roi de Porto Novo, en 1729, conservant ainsi le contrôle de Porto Novo et Apa. Cependant en 1778, les troupes aboméennes dévastèrent le comptoir d'Apa, ce qui eut pour effet de favoriser la traite dans les comptoirs de Porto Novo, Badagri et Lagos. La traite ne cessait pas pour autant à Ouidah mais à moindre échelle. Les directeurs des forts de Ouidah, envisagèrent même de construire d'autres forteresses et Porto Novo fut pressenti pour cela. En 1777, Ollivier de Montaguère, directeur du fort français de Ouidah, décrivait en ces termes la situation complexe régnant à Ouidah et sur la Côte des Esclaves :

« L'an passé, il y eut peu de traite ici et pour deux raisons évidentes : la première c'est que les ports de Badagry et surtout de Porto Novo étaient garnis de navires. Il y avait pourtant suffisamment d'esclaves dans ces deux ports pour qu'il en reflût considérablement dans celui-ci, mais les Dahomets ayant des démêlés avec les rois établis sur les chemins qui conduisent de Porto Nove et Badagry à Juda (Ouidah), les captifs ne pouvaient passer en sûreté¹⁶ ».

L'idée de construire des forteresses dans les différents comptoirs fut rapidement abandonnée. Leur construction et leur entretien s'avéraient coûteux et la facilité qui était offerte aux négriers de s'installer dans des loges rendait la traite plus rentable. Effectivement, les loges allégeaient les charges qui pesaient sur le prix de vente de l'esclave et évitaient la double taxation que faisait porter la compagnie, la seule taxe due étant au profit du roi. Les loges étaient généralement composées d'une parcelle double. L'une était destinée à l'habitation et au stockage des marchandises et l'autre au rassemblement des esclaves avant leur embarquement. Porto Novo était le seul lieu de la côte à posséder un marché aux esclaves, situé à l'emplacement du grand marché actuel de la ville. Les agents des compagnies ne faisaient généralement que transiter et occupaient leurs loges au moment des transactions. Cependant des négriers de toutes origines s'installèrent dans les principaux centres de traite. Ainsi, dans le même témoignage, on apprend que Pierre Tamata, négrier Haoussa installé à Porto Novo et qui laissa par ailleurs son nom à un quartier de la ville, Fiékomé ou Ilefié, avait

16. In- PierreVERGER, *op. cit.*, Paris-La Haye, Mouton, 1968, p. 214.

« été emmené en France par son maître, capitaine d'un navire français, où il reçut quelques rudiments d'éducation, qui lui permirent au retour à Porto Novo, de faire une brillante carrière. Il y devint secrétaire du roi. Il était au service du roi d'Ardres depuis longtemps car une lettre adressée à M. Harismendy, capitaine d'un navire en rade de Juda, datée du 24 juin 1778, signée Desnerai, roi d'Ardres, porte la mention « pour le Roi, Pierre ». Ce même Pierre, écrivant d'Ardres, en avril 1787, à Mgr le marquis de Castries, ministre de la Marine et secrétaire d'État à Versailles, se présente lui-même comme « élevé chès la nation française et attaché à cette respectable nation par reconnaissance et par principe¹⁷ ».

Joao de Oliveyra, mentionné par Théodozio da Costa était quant à lui

« un ancien esclave libéré, si bien adapté à la vie brésilienne, qu'il n'avait pas fait retour en Afrique pour retrouver le sol natal, mais pour commercer en nègres et les expédier sur Bahia. Sur ces vieux jours, il s'était retiré, fortune faite en cette ville, mais eut le malheur d'être à bord d'un vaisseau transportant des marchandises de contrebande appartenant à un autre passager. Il fut injustement impliqué dans cette affaire, et parmi les papiers produits à sa décharge, figurait une attestation des commerçants de Bahia, dans laquelle les services rendus par le nègre Joao de Oliveyra au commerce de la Côte de Mina étaient affirmés¹⁸ ».

Comme à Porto Novo, aucun monopole européen n'avait été établi à Badagri. Les agents de traite s'installaient dans des loges au moment des transactions et du chargement des esclaves. Cependant l'urbanisme de la cité reflète les tentatives de monopole des différentes parties présentes sur la Côte des Esclaves, européennes comme africaines. La ville était composée de quatre quartiers, chacun dirigé par un chef issu des royaumes environnants. Ainsi l'Akran ou roi de Badagry était originaire de Kétonou, à côté de Porto Novo, et négociait avec les Portugais. Aujourd'hui encore, la famille de l'Akran conserve le bâton de cabécère offert par les Portugais. Ce bâton à pommeau d'argent décoré de fleurs de lys authentifiait les transactions entre le représentant de l'Akran et les Portugais. Le Possu, issu du royaume de Dahomey, occupait le quartier Possukoh et négociait avec les Français. Près de la lagune, le quartier Boekoh avait été fondé par Boe, fondateur de la famille Mobebe. Il était arrivé de Ouidah probablement peu après la prise de ce comptoir par les troupes dahoméennes et négociait avec les Anglais. L'organisation de la ville

17. Cf. Pierre VERGER, *op. cit.*, p. 215.

18. Cf. Pierre VERGER, *op. cit.*, p. 214.

s'appuyant sur les accords commerciaux contractés entre les différents chefs de quartier et les nations européennes est mentionnée par Allen¹⁹ en 1846 :

« la ville est divisée en quatre districts : le district anglais ; le district français ; le district allemand et le district portugais. Chaque district a son chef respectif ».

La même implication européenne dans l'organisation de la ville avait été relevée par les frères Lander

« Outre le roi des rois, le redoutable roi Adouly, quatre chefs s'attribuent les prérogatives de la royauté : il y a le roi de la ville espagnole, celui de la ville portugaise, ceux de la ville anglaise et de la ville française, Badagry se partageant en autant de districts qui portent les noms de ces quatre nations européennes²⁰ ».

Au cours du XVIII^e siècle, les compagnies européennes perdaient ainsi peu à peu le contrôle de la traite au profit des négriers indépendants installés dans les comptoirs de la Côte des Esclaves et le commerce des esclaves atteint son maximum dans le Golfe de Guinée. À l'intérieur du continent, les royaumes continuaient à se disputer le contrôle de ces comptoirs. Lors de leur passage à Badagri au début du XIX^e siècle, les frères Lander témoignent de l'instabilité politique régnant dans cette partie du continent africain :

« la paix est rétablie entre Porto Novo et Badagry. Le messenger qui apportait cette bonne nouvelle a offert à Adouly trois esclaves de la part de son maître, chef de Porto Novo, pour preuve que la réconciliation sera durable²¹ ».

La cité de Badagri n'était pas pour autant à l'abri de conflits internes. La cité était dirigée par le plus ancien chef, l'Akran, mais son autorité avait été remise en cause à plusieurs reprises par les autres

19. W. ALLEN, « Description de Ouidah et Badagry, les deux foyers de la traite les plus actifs de la baie du Bénin » in- *Annales maritimes et coloniales*, Tome 3, 1846.

20. R. et J. LANDER, *Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger ou Relation d'un voyage sur cette rivière depuis Yaourie jusqu'à son embouchure*, Tome 1, traduit de l'anglais par Louise S.W. Bellac, Paris Paulin libraire éditeur, 1832.

21. *Ibid.* p. 68.

chefs parfois soutenus par les royaumes environnants. En 1835, les frères Lander rapportaient :

« Addalé, ou Adouly, comme on le nomme généralement, est le souverain actuel de Badagry, et le plus jeune frère du chef de Lagos. Pendant la vie de son père, et plusieurs siècles auparavant, Badagry était une province tributaire de Lagos, comme de temps immémorial Lagos est tributaire du puissant roi de Bénin²² ».

Addale avait quitté le royaume de Lagos en 1821 et s'était finalement installé à Badagri. Il devint roi de Badagri et imposa un pouvoir centralisé sur des quartiers qui jusqu'à là, semblait accepter l'autorité assez souple de l'Akran, premier occupant de la cité. Mais en 1829, Addale attaquait le royaume de Lagos et sans parvenir à monter sur le trône de ce royaume, il parvint cependant à se libérer du joug de celui-ci.

Pourtant des traités d'abolition de la traite négrière au nord de l'équateur avaient été signés en 1810 et 1830, mais le commerce de l'esclave était bien installé dans les comptoirs qui gagnaient au cours du XIX^e siècle une plus grande autonomie, autonomie largement favorisée par l'activité économique et politique de certains négriers installés sur la côte.

L'abolition de la traite négrière, les négriers et les comptoirs de la Côte des Esclaves

Au début du XIX^e siècle, plusieurs comptoirs avaient acquis une grande renommée dans l'activité de traite. Parmi ceux-ci, Lagos, dernier comptoir à l'est de la Côte des Esclaves, prenait une position centrale dans la traite en fournissant de 1801 à 1850, deux fois plus d'esclaves que Ouidah et devenait le premier comptoir de la Côte des Esclaves en pleine période d'abolition de la traite négrière. Fréquenté par les Portugais, ce comptoir avait pris son essor à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle et avait bénéficié de la baisse d'activité de Ouidah comme les cités de Porto Novo et Badagri. Fondé en 1630, Lagos s'était ouvert à la traite en 1704, lors du retour d'Akinsemoyin, troisième roi de Lagos, exilé et initié à la traite à Ouidah. De retour dans son royaume, le roi, sur les conseils du prêtre qui l'avait accompagné à Ouidah, procédait à un rituel qui devait

22. R. et J. LANDER, *Journal d'une expédition*, p. 103.

accorder au royaume, richesse et prospérité. Le rituel était d'allumer un feu et de hisser un drapeau blanc sur la plage. Le déclin de Ouidah avait profité au comptoir et la position de Lagos sur l'océan en avait fait le principal débouché de tous les comptoirs situés le long de la lagune de Porto Novo, et des villages situés le long de l'Ogun en pays Yoruba.

La lagune de Porto Novo à Lagos était ponctuée de villages qui se livraient au commerce de l'esclave. Ainsi Ajido était devenu un petit comptoir de traite sous l'impulsion d'un des plus grands négriers de la Côte des Esclaves : Francisco Félix de Souza. Ce dernier avait tenté de s'installer à Badagri, mais n'y parvenant pas, aurait fondé, d'après ses descendants²³, le comptoir d'Ajido. Le nom du village constituerait une contraction du nom espagnol que donnait le fameux négrier à ses quartiers, « Deo me ayuda ».

Né de père brésilien et de mère amérindienne, Francisco Félix de Souza s'était installé sur la Côte des Esclaves au début du XIX^e siècle et y joua un rôle politique de premier plan. Nommé commis aux écritures en 1800 au fort portugais de Ouidah, F.F. de Souza avait rapidement compris le peu d'intérêt de rester dépendant d'une compagnie en décadence. Il abandonna donc son poste pour s'installer à son propre compte à Ouidah. Son investissement politique commença lors d'une transaction infructueuse avec le roi Adandozan. Ce dernier n'ayant pas tenu ses engagements et livrer comme convenu un lot d'esclaves à Ouidah, de Souza s'était rendu à Abomey pour récupérer son dû mais, arrivé à Abomey, il fut emprisonné par le roi. Cependant l'autorité d'Adandozan était contestée par ses frères qui demandèrent aide au négrier. Ils le libérèrent en cachette contre la promesse d'obtenir des armes provenant d'Europe. Le négrier tint parole et ne pouvant retourner à Ouidah, se rendit à Petit Popo et négocia des armes pour les frères du roi. Adandozan renversé, un des frères devenu roi d'Abomey sous le nom de Ghézo, nomma Francisco Félix, vice-roi de Ouidah pour le remercier. Une grande amitié lia les deux hommes et le comptoir bénéficia d'un renouveau économique basé sur une organisation de la traite dirigée dans le comptoir de Ouidah par le fameux négrier. Devenu le cabeicère ou yovogan du roi, il était chargé de toutes les transactions qui se faisaient à Ouidah :

23. D'après M^{me} Béraud Patterson, descendante de Francisco Félix de Souza, enquête menée en 2000 à Porto Novo, Bénin.

« Il ne paraît jamais parmi les capitaines qu'il héberge, sauf à l'heure du dîner, où il ne s'adresse que rarement à l'un d'entre eux; il détient le contrôle le plus absolu et le plus arbitraire sur eux tous; il leur serait impossible de prendre un esclave à bord sans sa permission; en quelque sorte, ils sont davantage sous son contrôle que le navire de guerre ne l'est sous celui de l'amiral. Aucun capitaine ne connaît le moment où il peut être appelé à prendre la mer. De Souza donnera soudainement l'ordre à l'un d'entre eux de se tenir prêt pour un certain jour ; immédiatement l'eau, le combustible, la farine pour les esclaves sont tous envoyés à bord, et le capitaine doit avoir complété sa part. Les voiles sont hissées et tout est prêt pour le soir indiqué. À ce moment-là les canots avec les nègres viennent le long du bord et sont hâtivement arrimés à l'endroit prévu pour leur réception. Le vaisseau quitte la rade sous toutes ses voiles²⁴ ».

Ayant acquis le monopole de la traite pour le compte du roi d'Abomey sur Ouidah, Francisco Félix entreprit une phase d'expansion personnelle sur les comptoirs de la côte de Petit Popo à Lagos et au-delà. Petit Popo ou Aneho était connu depuis le XVII^e siècle et faisait partie des Popo, comptoirs issus de Tado, autre royaume intérieur situé au centre de l'actuel Togo. Grand Popo fut d'abord soumis à Ouidah comme le rapportait le capitaine Snelgrave :

« Ceux de Popo n'ont presque point d'autre habitation que le village où demeure le Roi, et qui (comme je viens de le dire) est dans une île. Ils ont fort peu de monde, et ceux de Fida (Ouidah) les tiennent assiégés de si près qu'ils ont de la peine à cultiver la terre-ferme... Ils négocient aussi en esclaves, et lorsqu'il n'y a point de vaisseaux, ils les vendent aux habitants de Petit Popo (Aneho). Nous y avons une maison ou loge il y a quelques années ; mais comme le négoce y a été très peu de chose depuis leur guerre avec ceux de Fida, nous l'avons abandonné après la mort du marchand qui y étoit... Puis le comptoir avait pris son autonomie et avait rejoint la sphère des Popos avec la prise de Ouidah par Abomey. Le roi de Ouidah, avec une grande partie de sa cour, avait fui le comptoir dévasté pour se réfugier dans les Bouches du Roy à côté de Grand Popo. Je touchais au Grand Popo, qui est à quelques lieues de Juda. J'y appris que le dernier roi de Juda, était proche de là, avec le capitaine Ossue, un de ses principaux caboceirs ou seigneurs de sa cour ; et qu'il occupait deux îles stériles et sablonneuses, avec beaucoup d'autres gens qui étaient avec lui... ils se sont vus réduire à vendre leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques pour avoir des provisions et autre chose dont ils ne pouvaient se passer...²⁵ ».

24. Sir Huntley, in Pierre VERGER, *op. cit.*, p. 464 - 465

25. G. SNELGRAVE, *Nouvelle relation de quelques endroits de Guinée, et du commerce d'esclaves qu'on y fait, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1735.*

Convoités par Abomey, les Popos furent supplantés par les comptoirs de Porto Novo, Badagri et Lagos au cours du XVIII^e siècle, mais résistèrent aux attaques du Dahomey. Avec l'apparition de F.F. de Souza, le comptoir de Petit Popo joua un rôle de premier plan dans l'organisation de la traite illégale. Installé à Ouidah, Francisco Félix avait adopté un mode africain comme en témoigne Sir Huntley :

« Il serait complètement inutile pour de Souza d'envoyer en Europe les énormes sommes d'or qu'il a amassées car, en premier lieu, le roi du Dahomey garde une surveillance constante sur lui afin de l'empêcher de quitter Whydah. Maintenant, bien que la même surveillance soit maintenue, de Souza est complètement au courant de ce contrôle, qui est probablement inutile, car cet homme est complètement coupé de toute relation avec les Européens, où il n'a ni amis, ni connaissances ou habitude de vie. Il est africain en même temps à tous ces points de vue ; et, probablement, aucun endroit au monde ne pourrait lui offrir assez d'attrait pour lui faire quitter Whydah, même s'il pouvait emporter ses richesses, vu les habitudes qu'il a contractées en Afrique²⁶ ».

De Souza s'était rendu à Petit Popo pour acheter les armes nécessaires à Ghézo pour accéder au trône d'Abomey. Quelques années plus tard, il épousait une princesse de Glidji, royaume dont dépendait le comptoir de Petit Popo et, suite à un incident dont il semble avoir été responsable, aidait son ami George Lawson²⁷, chef de la plage de Petit Popo à prendre le contrôle du comptoir et à établir le royaume de Petit Popo.

« Un certain Félix de Souza ayant à se plaindre de Comlangan, chef de Petit Popo (Aneho), excita contre lui une révolte. Georges, mis à la tête du mouvement, réussit à chasser Comlangan. Celui-ci vint s'établir, avec ses partisans à l'endroit où se trouve Agoué, et fonda un petit état qui a soutenu plusieurs fois son indépendance, les armes à la main²⁸ ».

26. Sir Huntley, in Verger, P., *op. cit.*, Paris-La Haye, Mouton, 1968, p. 464.

27. George Lawson était africain et avait hérité du nom d'un capitaine négrier qui avait formé son arrière grand père, Latevi Akwete, à la traite négrière. Akwete était le fils d'une des sœurs du roi de Glidji et avait accompagné le capitaine Law ou Lawson dans ses activités de traite. De retour à Petit Popo, Latevi Akwete Lawson était devenu maître de la plage et était chargé des opérations de traite dans le comptoir. Enquête menée en 2000 auprès du Prince régent de Petit Popo.

28. P. BOUCHE, *La côte des esclaves et le Dahomey*, Paris, Plon, 1885, p. 298

En fin stratège, de Souza avait éliminé l'autorité de Glidji sur le comptoir de Petit Popo par la prise de pouvoir des Lawson, et s'était fait un allié qui allait lui permettre de renforcer sa position centrale dans les échanges commerciaux avec les Européens. Fondé en 1821, le royaume d'Aneho ou Petit Popo devint un des centres d'embarquement d'esclaves pendant la traite illégale. Agoué, comptoir fondé par Comlangan qui avait été évincé de Petit Popo, passait sous le contrôle de Francisco Félix de Souza, quelques années plus tard. Le négrier y installait un de ses amis, Zoki Zata, ancien esclave affranchi revenu du Brésil suite à la révolte des Malés qui ébranla Bahia en 1835. Zoki Zata prenait le contrôle de la traite négrière illégale de ce comptoir. Implanté dans ce comptoir, Francisco Félix de Souza poursuivait son expansion en installant dans les différents comptoirs de la côte, ses enfants qu'il avait formé à la traite. Son fils Isidoro tenait une maison de commerce à Petit Popo. Son deuxième fils, San Anthonio Félix, fut courtier pour Isidoro et prospectait le long du littoral jusqu'à El Mina. Francesca, sa fille, se lançait dans le commerce de l'esclave à l'âge de vingt ans et épousa un cousin de son père, José dos Santos, appelé de Bahia comme tailleur par Francisco Félix. En 1862, José dos Santos, appelé aussi Ze Alfaïate, figurait sur la liste des négriers à éliminer. Ainsi par un jeu d'alliances matrimoniales, le négrier possédait de nombreuses maisons de commerce de Lagos à Aneho. Il accueillait également les anciens esclaves affranchis revenus du Brésil, d'abord expulsés par le gouvernement brésilien pour leur participation à la révolte des Malés à Bahia, puis volontaires au retour vers leurs terres d'origine.

« Nous avons appris qu'un nombre considérable d'Africains libres, deux à trois cents, étaient sur le point d'embarquer pour la côte d'Afrique, et qu'un vaisseau britannique avait été affrété par eux pour cinq contos de reis (875 livres sterling à l'époque), pour les convoyer au lieu d'où ils sont venus, un point nommé Onim (Lagos), à trois ou quatre degrés au nord de la ligne. Une enquête nous a montré que l'entreprise était dirigée par un Noir libéré, qui faisait partie de la cargaison d'esclaves amenés ici par l'Emilia en 1821. Ayant acquis une certaine aisance parmi ses concitoyens émancipés, il l'a utilisée pour les engager à retourner en leur pays natal. Pour faciliter l'opération, il a vendu divers esclaves, sa propriété personnelle, et donné la liberté à six autres qui devaient l'accompagner²⁹ ».

29. Pierre VERGER, *op.cit.*, Paris-La Haye Mouton, p. 363

Hôte de ces affranchis, appelés Agudas sur la Côte des Esclaves, de Souza les aidait à s'installer et à s'investir dans l'activité économique locale, la traite négrière. Il était ainsi parvenu par un jeu d'alliances politiques, commerciales et matrimoniales à établir un réseau actif sur toute la côte, qui lui permettait d'écouler ses livraisons d'esclaves en pleine période d'abolition de la traite. Afin de déjouer les patrouilles d'avisos anglais qui surveillaient la côte, il n'hésitait pas non plus à acheter la complicité des espions anglais :

« M.B., richement doté par la société wesléyenne et subventionné par les abolitionnistes, exploitait avec art la position qu'on lui avait faite à Ouidah. Au lieu de donner aux croiseurs les renseignements qu'il leur devait à bien des titres, il jetait leur surveillance dans le désarroi, les envoyant à l'est pendant que le chargement se préparait à l'ouest, en les amusant à des manœuvres qui permettaient aux négriers de terminer sans encombre leurs opérations...³⁰ ».

Un circuit d'approvisionnement et de distribution s'était ainsi mis en place de l'arrière pays vers les côtes. La traite négrière était devenue une activité économique incontournable dans laquelle s'investissaient les négriers étrangers installés dans les principaux comptoirs, les dignitaires du royaume et les esclaves affranchis revenus du Brésil ou de Sierra Leone.

« J'ai eu pendant ma résidence ici comme serviteur interprète un de ces colons, qui a été lui-même esclave, mais qui a été capturé par un croiseur britannique au cours de sa traversée vers le Brésil, amené à Sierra Leone et élevé là. Il émigra ensuite à ' Sous la Pierre ', ou Abéokuta, cette sainte place de tant de convertis, et il commença à faire la traite des esclaves. Alors qu'il était de passage sur un bateau négrier, il fut de nouveau pris avec divers esclaves en sa possession. Les esclaves furent amenés à Sierra Leone; mais lui-même fut débarqué avec l'équipage du négrier, à Ouidah où il réside actuellement dans la colonie des Africains libérés de Sierra Leone³¹ ».

Benjamin Campbell, consul de Lagos ajoutait le 5 décembre 1854 :

« Senhor Jambo, un autre trafiquant d'esclaves, a aussi débarqué ici en qualité de subrécargue pendant un mois. Il a débarqué une grande quantité de tabac d'un brick dont je n'ai pu apprendre le nom, et renvoyé le brick à Ouidah, pendant qu'il restait à terre. Une grande partie des rouleaux de

30. P. BOUCHE, *op. cit.* p. 383

31. Pierre VERGER, *op.cit.*, Paris-La Haye, Mouton, p. 558.

tabac débarqués par Jambo ont été achetés à crédit par une femme appelée Tinnaboo (Tinubu) ; je soupçonne qu'elle paiera en esclaves envoyés d'Abéokuta via Okeodan à Ouidah³²».

Les esclaves capturés lors des guerres annuelles entre Abomey et Oyo approvisionnaient les comptoirs de la côte. D'Abomey, ils étaient amenés par la rivière à Agbomey Kpevi (Abomey Calavi). Des royaumes Yoruba, les esclaves transitaient par Abeokuta et comme le décrit Campbell, ils étaient ensuite orientés vers Oke Odan, avant d'être dirigés à proximité de Ouidah. À Ouidah, Francisco Félix de Souza surveillait la rade depuis une tourelle construite au sommet de sa maison et indiquait la direction à prendre pour l'embarquement. En octobre 1862, le Révérend Père Borghero assistait à un embarquement d'esclaves entreposés à Ouidah et en dévoilait les mécanismes dans un courrier adressé à l'abbé Planque en décembre 1863 :

« Voici quelques particularités sur la manière dont les Noirs réussissent à être embarqués et transportés à l'île de Cuba malgré les nombreux croiseurs anglais qui stationnaient continuellement sur ces côtes. Les Anglais payent chèrement les délateurs domiciliés à Whydah et qui doivent les informer du temps et du lieu où les embarquements des esclaves se font. Si ces délateurs faisaient leur affaire, pas un seul esclave ne pourrait échapper, mais par le fait que ce sont eux précisément qui ménagent aux négriers les moyens de réussir à tromper la vigilance des Anglais.

Voici comment les choses se passent. Un négociant anglais de race noire et le ministre wesleyen, également anglais des colonies, reçoivent des négriers une somme plus forte que celle des Anglais pour donner de faux renseignements aux croiseurs. Voici par exemple comme s'est fait le dernier embarquement, le 10 octobre passé. Le navire négrier s'approcha de Porto-Seguro, au moment opportun reçut les ordres et s'éloigna au large. Les croiseurs furent avisés par les délateurs que l'embarquement devait se faire le 10 à Agoué. Conséquemment, ce point était gardé. Mais au contraire, l'embarquement s'était opéré à Godomé. Au même temps, les délateurs expédient un autre avis aux croiseurs pour les informer qu'au moment même un contr'ordre vient d'être donné et que l'embarquement devra se faire à Godomé. On s'arrange de façon à ce que ce nouvel avis arrive à sa destination 3 ou 4 heures après le départ du négrier. L'Anglais vient en diligence à Godomé espérant surprendre le navire. En effet, il apprend que les esclaves sont partis quelques heures avant, mais ils ont disparu dans l'immensité de l'Océan. Bien entendu que le navire négrier marchait à vapeur. Ainsi le délateur est justifié devant les

32. Pierre VERGER, *op.cit.*, p. 582.

Anglais qui sont arrivés trop tard. L'embarquement de l'année passée que l'on connaissait longtemps d'avance a réussi de la même manière, malgré trois navires anglais et un français qui le surveillaient. Ce qui est bien plus comique, c'est qu'au moment que ces forces navales étaient à l'ancre devant Whydah et Godomé où ils croyaient que l'embarquement devait se faire, les esclaves qui étaient tous à Whydah furent embarqués sur la lagune sans que de la mer on s'en doutait. Un observateur monté sur les mats de hune aurait pu voir les pirogues qui, par l'intérieur, sillonnaient la lagune qui mène à Agoué. La réussite est encore due aux délateurs anglais qui seuls pouvaient communiquer avec la mer pour tromper les croiseurs. De notre fort, nous pouvions voir et les navires de guerre qui veillaient et les esclaves qui partaient pour Agoué ; il n'y avait entre eux que cette légère dune de sable qui sépare la lagune de la mer. Si les Anglais donnent aux délateurs 50 livres sterling, les négriers leur en donnent 100, ce qui fait incliner la balance³³ ».

La traite négrière était pourtant abolie au nord de l'équateur depuis 1810. Elle se prolongea encore de nombreuses années et la reconversion de l'économie vers la production d'huile de palme préconisée par les colons fut longtemps associée au commerce d'esclaves. Francisco Félix de Souza mourrait le 8 mai 1849, il n'avait pratiqué que la traite négrière pendant les cinquante ans de sa vie sur les côtes africaines. D'autres négriers, par contre, comme Domingo Martins s'étaient peu à peu reconvertis vers le commerce légal, le dernier traité d'abolition de la traite négrière, au Brésil en 1831, l'ayant rendu illégale.

Néanmoins, les luttes menées à l'intérieur du continent pour garder le contrôle de ce commerce et fournir les comptoirs en esclaves, avaient atteint leur paroxysme et se traduisaient par la chute du grand royaume d'Oyo qui avait dominé cette partie du continent tout au long de la deuxième moitié du second millénaire. La djihad menée par les états du nord aboutissait au sac d'Oyo par Ilorin en 1831. Elle avait provoqué l'exil et la fuite de nombreux Yorubas vers les côtes africaines et avait donné naissance au royaume d'Ibadan, fondé en 1828, puis en 1830 à celui d'Abeokuta, dont la traduction littérale signifie « sous la pierre ». Appellation qui reflète l'état d'instabilité et d'insécurité qui régnait au début du XIX^e siècle sur cette partie du continent africain. Les abris sous roche d'Abeokuta servaient de

33. F. BORGHERO, *Journal de Francesco Borghero, premier missionnaire du Dahomey, 1861-1965*, Documents rassemblés et présentés par Renzo Mandirola et Yves Morel, Paris, Karthala, 1997, p. 284.

refuge lors des attaques aboméennes. Le R.P. Borghero écrivait en 1864 :

« Nous voilà en marche à travers les campagnes qui, il y a une quarantaine de jours, ont vu l'attaque du roi de Dahomé contre Abekoutta, la vigoureuse défense de cette ville et la déroute du roi. Un grand nombre de cadavres en putréfaction restaient encore [là], on sentait une odeur infecte. Ribeiro qui précède à cheval et m'indique soigneusement le chemin à suivre me dit : « Sente V.M. o olor do Dahomé ? » (sentez vous l'odeur du Dahomé)³⁴ ».

Le trafic légal de l'huile et des noix de palme avait remplacé le commerce de l'esclave, les maisons de style afro-brésiliens construites par les anciens esclaves affranchis, avaient remplacé les anciennes nègreries, mais la traite négrière se pratiquait toujours en sous main. L'Europe avait perdu ses colonies américaines mais était toujours en demande de main d'œuvre pour ses colonies caribéennes. On ne parlait plus d'esclaves mais d'engagés volontaires. A la fin du XIX^e siècle, Edgar Foa, dans son rapport sur la colonie du Dahomey écrivait:

« Des courtiers blancs arrivaient à différents intervalles, séjournaient à Whydah quelques temps et repartaient avec des cargaisons à destination des pays que l'on désirait repeupler ou augmenter la population. La traite ne se faisait plus aussi crûment qu'autrefois ; l'homme apposait sa croix sur un papier, qui était un consentement à servir cinq ans dans un certain endroit et à des conditions stipulées ; on lui remettait deux pagnes, dans lesquels il se drapait ; on ne l'attachait pas et n'imprimait plus de marque au fer rouge sur sa peau. Il était payé au roi de Dahomey la somme de 80 piastres fortes ou 16 livres sterling. Le soir, il était conduit sous bonne escorte à la plage où on l'embarquait immédiatement. Cette opération déjà dangereuse de jour, l'est bien davantage la nuit ; on chavirait souvent, et il se noyait à chaque fois plusieurs de ces malheureux³⁵ ».

La colonisation du continent mettait définitivement un terme à ces pratiques. Les administrateurs coloniaux pouvaient exploiter le continent à moindre frais, trouvant sur place des maisons correspondant à leurs besoins, édifiées par les esclaves affranchis de

34. F. BORGHERO, *Journal de Francesco Borghero, premier missionnaire du Dahomey, 1861-1965*, Documents rassemblés et présentés par Renzo Mandirola et Yves Morel, Paris, Karthala, 1997, p. 178.

35. E. FOA, *Le Dahomey, histoire, géographie, mœurs, coutumes, commerce, industrie, expédition française (1891-1894)*, A. Hennuyer, 1895, p. 208

leurs anciennes colonies américaines. Pour conquérir et exploiter le continent, ils s'appuyèrent sur ces populations africaines avec lesquelles ils avaient négocié pendant de nombreuses années, et dont ils avaient déporté une partie de la population. Ceux qui étaient revenus avaient introduit dans leur terre d'origine des savoir-faire acquis pendant leurs années d'esclavage réduisant l'investissement colonial.

Bibliographie sélective

- AGBO, B., *Histoire de Ouidah du XI^e au XX^e siècles*, Paris, Presses Universelles, 1959.
- AKINSEMOYIN, K./VAUGHAN-RICHARDS, A., *Buildings Lagos*, Lagos, 1976.
- ALLEN, W., « Description de Ouidah et Badagry, les deux foyers de la traite les plus actifs de la baie du Bénin » in- *Annales maritimes et coloniales*, Tome 3, 1846.
- BORGHERO, F., *Journal de Francesco Borghero, premier missionnaire du Dahomey, 1861-1965*, Documents rassemblés et présentés par Renzo Mandirola et Yves Morel, Paris, Karthala, 1997.
- BOSMAN, G., *Voyage de Guinée contenant une description nouvelle et très exacte de cette côte...*, chez Antoine Schouten, Autrecht, 1705.
- BOUCHE, P., *La côte des esclaves et le Dahomey*, Paris, 1885.
- D'ELBEE, *Journal du sieur d'Elbée aux Isles*, dans le Golfe de Guinée, Paris, 1671.
- ELTIS, D., "The diaspora of Yoruba speakers, 1650, 1865" in- FALOLA, T., CHILDS, M.D., *The Yoruba Diaspora in the Atlantic World*, Indiana University Press, 2004.
- FOA, E., *Le Dahomey, histoire, géographie, mœurs, coutumes, commerce, industrie, expédition française (1891-94)*, A. Hennuyer, 1895.
- IROKO F., *Les Hula du XIV^e au XIX^e siècle*, Les Nouvelles Editions du Bénin, Cotonou, 2001.
- LABAT, R.P., *Voyage du chevalier De Marchais en Guinée, îles voisines et à la Cayenne fait en 1725, 1726 et 1727*, Tome 1., Paris 1730.

LANDER R. et J., *Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger ou Relation d'un voyage sur cette rivière depuis Yaourie jusqu'à son embouchure*, Tome 1, traduit de l'anglais par Louise S.W. Bellac, Paris, Paulin libraire éditeur, 1832.

NEWBURY C.W., *The western slave coast and its rulers*, Londres, Clarendon Press, 1961.

OGUNREMI G.O., OPELOYE M.O., SIYAN OYEWESO, *Badagry, A study in History, Culture and Traditions of an Ancient City*, Rex Charles Publication in Association with Syndicated Communications Ltd, Ibadan, Nigeria, 1994.

SINOUE, A., *Le comptoir de Ouidah*, Collection Architectures Traditionnelles / Parenthèses-Orstom, 1988.

SNELGRAVE, W., *A new account of some parts of Guinea, and slave trade*, James, London, John and Paul Knapton, 1734.

VERGER, P., *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os Santos du XVII^e au XIX^e siècle*, La Haye Mouton, Paris, 1968.

VIDEGLA, D.K.M., *Un état ouest-africain : le royaume Goun de Hogbonou (Porto Novo) des origines à 1908*, Thèse de doctorat, Université de Paris 1, 1999.

Les Voies de la Renaissance de Ouidah, Almanach de Ouidah, Actes du pré-colloque ORIGINES tenu à Ouidah du 23 ou 27 septembre 1985, Caen, Editions Kanta, 1985.